Loterie sur le nouveau compte Instagram® européen d'Overwatch® (le « Règlement Officiel »)

1. Éligibilité. BLIZZARD ENTERTAINMENT SAS, SOCIÉTÉ DE DROIT FRANÇAIS, sise 145 rue Yves le Coz, 78000 Versailles, France (ci-après dénommée le « Sponsor »), EST LE SPONSOR DE CETTE LOTERIE (le « Concours »). Ce Concours est ouvert à tout participant âgé d'au moins treize (13) ans et résidant en AUTRICHE, BELGIQUE, BULGARIE, CROATIE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, DANEMARK, ESTONIE, FINLANDE, FRANCE, ALLEMAGNE, GRÈCE, HONGRIE, ISLANDE, IRLANDE, ITALIE, LETTONIE, LITUANIE, LUXEMBOURG, MALTE, PAYS-BAS, NORVÈGE, POLOGNE, PORTUGAL, ROUMANIE, SLOVAQUIE, SLOVÉNIE, ESPAGNE, SUÈDE, SUISSE, et au ROYAUME-UNI (le « Participant »). **Si vous avez plus de treize ans mais moins que la majorité légale en vigueur dans votre pays de résidence (un « Mineur »), l'un de vos parents ou tuteurs doit remettre une déclaration écrite et signée stipulant qu'ils ont lu, compris et convenu des règles du présent Concours relativement à votre participation, et que cet accord fait office d'acceptation de ces règles en leur nom et en votre nom.** Les administrateurs, cadres et employés du Sponsor, sa société mère ainsi que toutes sociétés affiliées, filiales, représentants, conseillers professionnels, agences de publicités respectifs et tous membres de leurs familles proches, ne sont pas éligibles pour participer au Concours. Toutes lois et règlementations fédérales, nationales et locales en vigueur s'appliquent. Non-applicables où cela est interdit ou restreint.

2. Clause de non-responsabilité. Le Sponsor, tous les sponsors participants, ainsi que leurs société mères, filiales, sociétés affiliés, administrateurs, cadres, conseillers professionnels, employés et agences respectifs ne pourront être tenus responsables en cas de : (a) transmissions ou inscriptions retardées, perdues, mal acheminées, déformées ou endommagées ; (b) dysfonctionnement ou défaillances téléphoniques, électroniques, matériels, logiciels, de réseau, d'Internet ou de tout ordinateur ou de toute communication ; (c) toute perturbation du Concours, toute blessure, perte ou tout dommage causés par des événements indépendants de la volonté du Sponsor ; ou (d) toute erreur d'impression ou typographiques contenue dans tous matériels associés au Concours.

3. Durée du Concours. Le Concours débutera le jeudi 13 septembre 2018 à 12h00 CEST, et se terminera le jeudi 27 septembre, 2018 à 23h59 CEST.

4. Comment participer.

4,1. Pour participer au Concours, le Participant doit :

(i) satisfaire aux critères d'éligibilité définis à l'Article 1 ci-dessus ;

(ii) remplir le formulaire en ligne sur la page dédiée au Concours, sur https://playoverwatch.com/fr-fr/news/22481492 (la « Plateforme de réseau social »).

4.2. Pour augmenter ses chances de gagner, un Participant peut :

(i) cliquer sur le bouton prévu pour consulter une publication sur le nouveau compte Instagram européen d'Overwatch ; et

(i) cliquer sur le bouton prévu pour consulter le nouveau compte Instagram européen d'Overwatch.

Chacune des actions susmentionnées multiplie par cinq les chances de gagner.

5. Sélection des gagnants. Le Sponsor tirera au sort dix (10) gagnants parmi les Participants ayant satisfaits aux critères définis à l'Article 4 du présent Règlement Officiel (les « Gagnants »). Chaque gagnant pourra prétendre gagner un prix tel que défini à l'Article 6 du présent Règlement Officiel. Les Gagnants seront contactés au plus tard le 5 octobre 2018 via l'adresse email qu'ils auront fournie lors

du dépôt de leur candidature, pour communiquer leur adresse postale afin de recevoir leur prix. Les prix seront envoyés par courrier avant le 19 octobre 2018.

6. Prix.

(i) Dix (10) manettes de console (une manette par Gagnant) customisées par ARTtitude® (valeur commerciale unitaire estimée à 500 EUROS) seront à gagner dans le cadre de ce Concours :

- Cinq manettes de PS4 aux couleurs des personnages d'Overwatch suivants : Chopper, Pharah, Genji, Zenyatta et Brigitte ; et
- Cinq manettes de Xbox aux couleurs des personnages d'Overwatch suivants : Doomfist, Symmetra, Faucheur, Lúcio et Moira.

7. Chances de gagner. Les chances de gagner l'un des prix dépendent du nombre total de Participants éligibles au tirage au sort, ainsi que du nombre de participations supplémentaires tel que mentionné à l'Article 4.2. TOUTES TAXES RELATIVES À LA RÉCEPTION OU L'UTILISATION DE TOUT PRIX AINSI QUE TOUS LES FRAIS ET DÉPENSES ASSOCIÉS À L'ACCEPTATION ET À L'UTILISATION D'UN PRIX SONT EXCLUSIVEMENT À LA CHARGE DES GAGNANTS. Les prix renvoyés car non-livrables ou non réclamés (y compris notamment en l'absence de réponse du Gagnant à l'email du Sponsor et/ou de la non-communication d'une adresse postale exacte au sein de l'un des pays éligibles (voir Article 1)) dans les délais prévus par le Sponsor seront perdus et le Sponsor pourra, à son entière discrétion, décider de l'attribuer à un autre gagnant du tirage au sort en question. Les prix ne sont pas cessibles. Aucun remplacement, ni échange (y compris contre de l'argent) de prix n'est autorisé ; toutefois le Sponsor se réserve le droit de remplacer tout ou partie d'un prix par un prix d'une valeur égale ou supérieure. Un prix par personne. Tous les prix sont attribués « EN L'ÉTAT » et SANS AUCUNE GARANTIE expresse ou implicite, (y compris notamment toute garantie implicite de qualité marchande ou d'utilité à des fins particulières). Les détails de chaque prix sont à la seule discrétion du Sponsor.

8. Collecte des données. Les données personnelles (adresse email) communiquées au Sponsor dans le cadre de la participation au Concours via le site « gleam.io » géré par la société privée australienne « Crowd9 PTY LTD », sise MORNINGTON VIC 3931, Australie – l'opérateur des données, seront utilisées pour vous contacter si vous avez été sélectionné pour recevoir un prix, et dans tous les autres cas spécifiés dans la Politique de Confidentialité du Sponsor, disponible sur blizzard.com/privacy-policy. Notez que le responsable du contrôle des données en charge du traitement de vos données personnelles dans le cadre de ce Concours est Blizzard Entertainment SAS. Les informations relatives à chaque participant (adresse email) seront transmises via les serveurs du Sponsor et de l'Opérateur, qui traiteront les données. Les données collectées dans le cadre du Concours seront utilisées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, tel que modifiée, et de la Règlementation (UE) 2016/79 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, sur la protection des personnes morales relativement au traitement des données personnelles et à la libre transmission de ces données, abrogeant la Directive 95/46/CE (RGPD). Chaque participant convient et comprend que le Sponsor peut utiliser ses données aux fins susmentionnées. Chaque participant dispose du droit d'accès et de correction de ses données personnelles. Vous pouvez également demander la suppression de vos données personnelles ; vous serez cependant disqualifié du Concours si vous effectuez cette demande avant l'annonce des gagnants et la remise des prix tel que prévu à l'Article 6 des présentes.

9. Avis de droits d'auteur. Le Concours ainsi que tous matériels y afférents sont protégés par des droits d'auteur © 2018 Blizzard Entertainment, Inc. Tous droits réservés. Les autres marques de commerce citées ici sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

10. Divers. Le Concours ainsi que le présent Règlement Officiel seront régis et interprétés en vertu du droit français. Les Participants conviennent d'être engagés par le Règlement Officiel et par les décisions du Sponsor, qui sont définitives et exécutoires à tous égards. Le Sponsor se réserve le droit de modifier le présent Règlement Officiel à tout moment, à son entière discrétion, et d'interrompre ou d'annuler le Concours ou toute participation si un virus, un bug, une intervention humaine non autorisée, ou d'autres circonstances affectent la gestion, la sécurité ou le bon déroulement du Concours, ou si le Sponsor est dans l'incapacité (tel que déterminé par lui) de mener le Concours comme prévu. Les Participants ne respectant pas le Règlement Officiel, trafiquant le fonctionnement du Concours ou agissant d'une manière qui s'avère préjudiciable ou injuste à l'égard du Sponsor, du Concours ou de tout autre participant (chaque cas étant déterminé par le Sponsor) seront disqualifiés du Concours. Le Sponsor se réserve le droit d'exclure les personnes dont l'éligibilité est remise en question, ou ayant été disqualifiés ou n'étant pas éligibles au Concours.